

LETTRE OUVERTE AUX AUTORITÉS HAÏTIENNES

Miami, Floride le 19 juin 2024

Son Excellence
Dr. Gary CONILLE
Premier Ministre de la République d'Haïti
En ses Bureaux.-

Monsieur le Premier Ministre,

Les Églises Tabernacle de Gloire, représentées par l'évêque Grégory TOUSSAINT, vous présentent leurs salutations en Jésus-Christ. La Bible enseigne qu'il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu et ceux qui les symbolisent sont des serviteurs de Dieu pour le bien du peuple (Romains 13: 1, 4). Sur cette base scripturaire, le secteur évangélique vous apporte son soutien dans la lutte pour le respect des valeurs morales du pays.

Il est peut être utile de vous rappeler que le feu Président Jovenel MOÏSE et le Gouvernement d'alors avaient publié dans le journal officiel Le Moniteur du 24 juin 2020, le nouveau Code pénal daté du 20 juin 2020 qui devrait entrer en vigueur après deux ans, soit le 24 juin 2022.

On admet que, dans l'arsenal juridique du pays, ce nouveau texte normatif est nécessaire pour remplacer certains des Codes vieux de près de deux siècles. Cependant, il est du même coup porteur de controverses morales susceptibles de nuire aux bonnes mœurs d'Haïti et aux valeurs éthiques de la majorité de la population. Loin de conserver ce qui peut être sauvé, on a compris que le nouveau Code pénal, tel qu'il a été publié, peut faire de cette nation un espace immoral qui attirera par son application, le tourisme sexuel, au détriment de la jeunesse et des enfants vulnérables en particulier.

Voulant répondre à sa vocation de gardienne des valeurs morales, l'Église en Haïti dans son ensemble, a depuis lors, fait connaître ses préoccupations et ses revendications aux dirigeants politiques en place à travers une pétition de près de 185,000 signatures et des marches pour dire non à l'indécence. Le Président Jovenel MOÏSE avait promis de travailler là-dessus. Il a fallu attendre le premier juin 2022 pour que le Premier Ministre Ariel HENRY et son Gouvernement aient pris un arrêté nommant une commission de neuf membres avec la mission d'évaluer ledit document entre autres puis prolonger de deux nouvelles années la date de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, soit au 24 juin 2024.

Cette commission a soumis son rapport au chef du gouvernement. Elle a recommandé le report de ce code vu la nécessité d'y modifier certains articles irritants. C'est le cas de citer par exemple les articles 248, 264, 273, 275, 277, 278, 298, 301, 304, 306, 362, 363, 366, 376, 468 et 471.

Malheureusement, aucun suivi concret n'a été fait là-dessus et en quelques jours, le nouveau Code Pénal est susceptible d'entrer en vigueur malgré les revendications reconnues pour vraies et fondées des institutions vives de la nation dont la famille, l'Église, les barreaux et plusieurs autres secteurs de la société.

Vu la situation précaire du pays qui est confronté à de multiples crises sécuritaires, socio-politiques et financières; il est inutile d'y laisser augmenter le désastre moral que provoquera le nouveau Code pénal s'il n'est pas modifié avant son application. Car le tourisme sexuel est aussi une source d'insécurité pour les victimes. C'est dans cette optique que le secteur religieux d'Haïti vous adresse cette correspondance pour solliciter votre prompt intervention pour prendre toutes dispositions nécessaires pour *rapporter* ce texte. **Il y a un intérêt public considérable pour cette question, comme en témoigne la pétition qui a déjà recueilli près de 185,000 signatures contre les articles irritants.**

En outre, cela permettra aux instances concernées d'y apporter toutes les modifications jugées utiles à cet outil juridique qui pourrait être utile à la population au lieu de la nuire. S'il est certes bon de venir avec des nouvelles normes pour réguler la société, il est tout aussi meilleur de rédiger des lois qui créent le moins de grognes possible au sein du peuple. La Parole de Dieu déclare "malheur à la nation pécheresse" (Ésaïe 1 : 4), mais "heureuse la nation dont l'Éternel est le Dieu" (Psaumes 33 : 12).

Dans l'espoir que cette démarche administrative retiendra votre meilleure attention et qu'une suite favorable y sera promptement accordée, les Églises Tabernacle de Gloire vous renouvellent, Monsieur le Premier Ministre, leurs salutations patriotiques et prient pour que Dieu vous accorde toute sa grâce et sa sagesse pour réussir dans vos entreprises au profit de la Nation Haïtienne.

Respectueusement,



Évêque Grégory TOUSSAINT
Tabernacle de Gloire, PDG

C.C:

Aux
Conseillers-Présidentiels de Transition
En leurs Bureaux.-

Son Excellence
Monsieur Edgard LEBLANC FILS
Président du Conseil Présidentiel de Transition
En ses Bureaux.-